

VOTRE RÉGION

SISTERON | Économie

« Remettre en cause notre modèle actuel »

Roland Gomez vient de terminer sa première année de mandature à la tête de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence.

Il s'était engagé à rassembler dans une dynamique unitaire les représentants des forces vives du département. C'est fait. L'Union des entreprises, la Mission de développement économique, les chambres consulaires, les Plateformes d'initiatives locales, l'Union des métiers de l'industrie hôtelière, la Fédération du BTP notamment, travaillent la main dans la main, dans le respect de l'identité de chaque structure et de ses enjeux propres.

Il y a aussi le formidable défi de l'éco-campus de Sainte-Tulle, ce pôle de formation professionnelle d'excellence, dédié aux énergies renouvelables.

« Conformément à notre projet de mandature, nous allons par bassin d'activité, à la rencontre de nos entreprises dans une double optique : leur expliciter l'action de notre CCIT et surtout leur permettre de nous exprimer leurs préoccupations, ajoute Roland Gomez. Enfin, nous avons créé un think tank, structure informelle qui réunit des personnalités de tous horizons intéressées par l'action économique. La philosophie citoyenne de cette initiative apolitique, doit constituer un



Roland Gomez, président de la CCIT 04 a dressé le bilan d'une année de mandature.

outil d'aide à la décision pour nos élus ».

Des finances en danger

Reste une situation financière délicate, conséquence de la décision du gouvernement de diminuer la ressource fiscale de 17 % en 2018 après un coup de rabot de 32 % sur la période 2014/2017 !

« Nous avons été contraints d'adopter un train de mesures pour adapter notre structure à cette nouvelle donne budgétaire, commente le président de la CCIT. Avec le transfert du CFA sur le site de l'éco-campus de Sainte-Tulle, nous devons trouver une solution pour utiliser rationnellement les locaux de l'antenne de Manosque qui seront transformés pour partie en espace de co-working ». Enfin, en interne, la CCIT a avalisé la suppression de trois postes dans le cadre de deux départs volontaires et d'une mise à disposition.

B.F.